

# Open de fin d'année de Chambéry

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1

Le club d'Échecs de l'agglomération chambérienne organise son Open de fin d'année du samedi 28 au dimanche 29 décembre 2019, à l'AQCV, aile quai Borrel, 67 rue St François de Sales, à CHAMBERY.

### Article 2

2 tournois :

Tournoi A : réservé aux joueurs qui ont un élo > 1500

Tournoi B : réservé aux joueurs qui ont un élo < 1600

Possibilité de choisir pour ceux qui ont un élo compris entre 1500 et 1600

Cinq rondes à la cadence : 60 minutes + 30 secondes par coup, réservé aux joueurs ayant un Elo inférieur à 2200.

Horaires :

- ronde 1 samedi 28 à 9h30
- ronde 2 samedi 28 à 13h15
- ronde 3 samedi 28 à 16h00
- ronde 4 dimanche 29 à 10h00
- ronde 5 dimanche 29 à 13h30

Clôture des inscriptions : samedi 28 à 9h25

Droit d'inscription : adultes 20€ / jeunes (-20 ans) 10€, seront appariés pour la 1<sup>re</sup> ronde les joueurs présents et qui auront réglé leur droit d'inscription.

Prise en compte Elo fide/Elo ffe: Janvier 2020

### Article 3

Règles régissant les parties: celles adoptées par la FIDE lors de son 88<sup>e</sup> Congrès qui s'est tenu à Atalaya(Turquie) en octobre 2017 et appliquées par la FFE depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### Article 4

Les appariements se font au système suisse intégral, à partir du classement Elo (règles C04 FIDE), avec l'aide du programme informatique PAPI 3.3.6 d'Erick MOURET.

Le classement est établi au nombre de points, puis au buchholz, puis à la performance.

#### **Article 5**

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après l'horaire de début fixé perdra la partie.

Tout joueur faisant forfait sans prévenir ne sera pas apparié à la ronde suivante.

#### **Article 7**

La liste détaillée des prix est affichée dans la salle du tournoi avant la 4<sup>e</sup> ronde. Les prix ne sont pas cumulables. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. Les prix au classement général seront partagés au système Hort. Les autres prix seront attribués en cas d'égalité de points de partie au joueur ayant le meilleur départage.

Les joueurs primés doivent être présents à la remise des prix.

#### **Article 8**

Le tournoi est arbitré par Romain BILLOTTI, arbitre fédéral Open 1.

#### **Article 9**

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement intérieur.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement.

A la fin de chaque partie, le gagnant apporte le résultat, les deux joueurs en cas de partie nulle.

L'arbitre  
**Romain BILLOTTI**

L'organisateur  
**Club Echecs Agglo CHAMBERY**